LE

GOUVERNEMENT

DU

MARÉCHAL DE MATIGNON

EN GUYENNE PENDANT L'INTERRÈGNE

(4589-1594)

PAR

F. GEBELIN

INTRODUCTION

Sources: A la suite d'un mariage qui eut lieu au xviiie siècle, les archives de la maison de Matignon ont passé dans celle de Grimaldi; elles sont aujourd'hui conservées à Monaco. — Autres documents: les Registres secrets du Parlement de Bordeaux; lettres conservées à la Bibliothèque nationale; documents de natures diverses conservés aux archives départementales de la Gironde et dans les archives des villes de la Guyenne.

Bibliographie.

PRÉLIMINAIRES

I. — LE MARÉCHAL DE MATIGNON

Physionomie de Jacques II Goyon, sire de Matignon, maréchal de France et lieutenant général en Guyenne.

II. — ÉTAT DE LA GUYENNE A LA MORT DE HENRI HI

Progrès de la Ligue après l'assassinat des Guise. Influence du Parlement de Toulouse: les villes de son ressort se soulèvent les premières (Cahors, États de Comminges); le mouvement gagne le ressort du Parlement de Bordeaux (Périgueux, Agen).

Matignon contient Bordeaux dans l'obéissance; il en expulse les Jésuites.

PREMIÈRE PARTIE

Après l'expulsion des Jésuites Matignon quitte Bordeaux afin d'aller reprendre Agen. En chemin il apprend la mort de Henri III; il rentre en hâte à Bordeaux.

Le Parlement de Bordeaux refuse de reconnaître le nouveau roi. — Discours de l'avocat général, réclamant la convocation des États généraux et, en attendant, la constitution à Bordeaux d'un conseil extraordinaire chargé de l'administration de la Guyenne, dont les décisions seront soumises à l'approbation du Parlement (17 août 1589). Réponse de Matignon (18 août). Arrêt du 19 août : le Parlement ordonne des prières pour l'âme de Henri III, mais ne mentionne pas Henri IV.

Vains efforts de Matignon pour faire reconnaître Henri IV. — Prédications du P. La Barrière, fondateur des Feuillants. Longs débats au Parlement, au sujet de l'enregistrement de la déclaration du 4 août : ils aboutissent à un vote peu encourageant (2 décembre). Matignon force le consentement du Parlement. — Députation des jurats de Bordeaux au roi. — L'affaire des sceaux : le Parlement continuait à se servir des sceaux à l'effigie de Henri III; par l'intermédiaire de Le Conte, maître des requêtes, Matignon les fait disparaître et leur substitue des sceaux à l'effigie de Henri IV (17 décembre). Colère du Parlement, qui ordonne des poursuites contre Le Conte (19 décembre); Matignon se rend au Palais et fait annuler l'ajournement prononcé contre Le Conte (20 décembre). Difficultés au sujet de la date à donner à l'affaire des sceaux.

Arrêt du 2 janvier 1590 : le Parlement ordonne, à l'unanimité, l'enregistrement de la déclaration du 4 août et des lettres patentes du 28 novembre, ajournant la convocation des États généraux. Députation du Parlement au roi.

DEUXIÈME PARTIE

OPÉRATIONS MILITAIRES

(1589 - 1592)

Le vicomte d'Aubeterre, gouverneur de Périgord, ligueur, à la suite de querelles personnelles avec le duc d'Épernon, est obligé de solliciter l'appui de Matignon et se rallie au parti royaliste. La ville de Périgueux demeure ligueuse.

En Gascogne, Turenne qui avait commencé le siège d'Agen en attendant l'arrivée de Matignon, se retire après la mort de Henri III. Le marquis de Villars, lieutenant général pour la Ligue en Guyenne, dégage les environs d'Agen (1589). — Opérations des royalistes en Gascogne. — Marmande se déclare pour la Ligue. — Villars va à Toulouse et en revient avec une armée ; nécessité de la présence de Matignon en Gascogne. — Matignon quitte Bordeaux (mars 4590). Mutinerie de ses troupes à La Réole. Il séjourne à Condom. En juin-juillet il s'avance vers le Comminges et menace Toulouse. Il se retire. Nouveau séjour à Condom, qu'il quitte le 30 octobre 4590.

Pendant l'absence de Matignon, les ligueurs menacent Bordeaux : ils s'emparent de Rions. Ils essayent de surprendre Bourg ; le duc d'Épernon les en empêche et s'établit dans la place, qu'il refuse de rendre à Matignon. — Ce dernier rentre à Bordeaux le 3 novembre 4390. Il en repart presque aussitôt et va reprendre Rions, puis Mussidan.

A la fin de l'année 1590, l'élection des consuls de Villeneuve d'Agenais donne lieu à des troubles qui laissent prévoir que cette ville est sur le point de se déclarer pour la Ligue, ce qui n'a lieu toutefois qu'un an après. — Dans la nuit du 4 au 5 janvier 1591, les royalistes, sous la conduite de Favas et de Saint-Chamarand, essayent de s'emparer d'Agen; ils réussissent à surprendre la ville, mais ils sont repoussés et Saint-Chamarand est tué. — En mars, Matignon repart pour la Gascogne; il doit revenir à Bordeaux presque aussitôt, car les ligueurs menacent de surprendre la ville.

Le 12 juin 1591, sur les instances de Geoffroy de Vivant, Matignon quitte Bordeaux pour aller reprendre Domme en Périgord. Il passe par Bergerac, Trémolat, Limeuil, Belvès et arrive à Domme. Pendant que l'on y travaille à un cavalier dont il a ordonné la construction, il va faire une courte promenade en Quercy; puis il revient à Domme, dont il s'empare le 31 juillet. Il rentre

à Bordeaux en passant par le Quercy. — Après son départ, ses lieutenants Thémines et Aubeterre, avec des renforts venus d'Auvergne et de Limousin, battent les ligueurs près de Rocamadour (25 novembre 1591).

Le jour de Noël 1591 des prédications séditieuses ont lieu à Bordeaux, à la suite desquelles Matignon fait poursuivre les orateurs. — Il fait assiéger Villandraut, dont les ligueurs se sont emparés le 17 novembre 1590; la ville est prise dans les derniers jours de 1591; mais le château résiste et ne se rend que le 25 août 1592. Le Parlement de Bordeaux en ordonne la démolition; mais son propriétaire, le marquis de Duras, obtient du roi des lettres patentes interdisant le démantèlement. — Entre temps, Matignon s'est assuré de la conservation de Saint-Macaire en changeant le gouverneur (janvier 1592).

Catherine de Bourbon à Bordeaux; un prêche protestant a lieu chez elle, ce qui soulève l'émotion du Parlement (novembre 1592).

TROISIÈME PARTIE

LA QUESTION FINANCIÈRE. LE SIÈGE DE BLAYE

CHAPITRE PREMIER

LA QUESTION FINANCIÈRE

Importance de la question ; difficultés pour Matignon de se procurer l'argent nécessaire à ses campagnes.

Les emprunts. — Emprunt de 40.000 écus sur toute la généralité, ordonné par lettres patentes du 4 avril 1591; difficultés auxquelles donne lieu sa perception (exemple de Bergerac).

Les péages. — Péages levés sur les marchandises transportées par eau par les garnisons riveraines de la Garonne et de la Dordogne. Essai d'unification de ces droits : imposition levée à Langon et à Libourne.

Le subside de Royan. — Son origine. Première tentative des jurats de Bordeaux pour le faire supprimer; ils échouent et, le 24 août 1591, l'impôt est affermé à Raymond Duverger; il est transféré de Royan à Bordeaux et augmenté d'un écu par tonneau. Nouvelle tentative des jurats, au début de l'année 1592, pour obtenir l'extinction du subside: Féret à Bordeaux; les jurats s'engagent à payer 230.000 écus afin d'obtenir l'abolition du subside; un premier acompte de 50.000 écus doit être versé dès le mois de février 1592. Les exactions du gouverneur de Blaye, Lussan, empêchent les jurats de remplir leurs engagements. Le 8 avril 1592, Raymond Duverger conclut avec le roi un nouveau bail, de six années.

CHAPITRE II

LE SIÈGE DE BLAYE

Exactions de Lussan, gouverneur de Blaye, qui lève des droits écrasants sur les marchandises passant en Gironde devant Blaye.

Matignon se prépare à l'assiéger: les Anglais sont autorisés à entretenir six vaisseaux en Gironde pour assurer la police du fleuve; contrat passé entre Henri IV et le marin rochellais La Limaille, aux termes duquel ce dernier s'engage à équiper une flotte de vingt navires pour surveiller les côtes de l'Océan (30 septembre 1592); impôt extraordinaire levé à Bordeaux pour la construction de navires de guerre.

En décembre 1593, Matignon assiège Blaye par terre.

— Premiers secours envoyés aux assiégés. Renforts venus de Marmande (février 1593); les ligueurs de Périgord et de Poitou s'apprêtent à venir à Blaye; ils sont battus par Aubeterre et par Thémines à Cornil (avril 1593).

Arrivée d'une flotte espagnole, qui bat l'escadre anglaise du blocus (23 avril), et ravitaille Blaye. Avec des vaisseaux armés à Bordeaux, Matignon s'avance vers les Espagnols, tandis que La Limaille et une flotte rochellaise entrent en Gironde pour leur couper la retraite. L'escadre espagnole parvient à s'échapper (30 avril).

Nouveaux secours espagnols (juillet); sortie désespérée de Lussan (17 juillet); Matignon lève le siège (19 juillet).

CHAPITRE III

LA QUESTION FINANCIÈRE APRÈS LE SIÈGE

Séance du 23 juillet 1593 au Parlement : tentative de suppression du subside de Royan et d'un certain nombre d'autres impôts.

Les jurats de Bordeaux obtiennent l'abolition du subside de Royan, par deux arrêts du Conseil d'État, du 10 mars et du 15 avril 1594. Un autre arrêt, du 15 octobre 1594, supprime également le Convoi de Bordeaux.

Les impôts abolis sont remplacés par le subside dit de l'extinction, temporaire en principe, mais qui devient permanent.

QUATRIÈME PARTIE

LA PACIFICATION

Assemblées d'Astaffort et de Plieux : trêve de 1593, pour l'Agenais, l'Armagnac et le Condomois. Trêve de Castelnau-des-Vaux, pour le Quercy (18 février 1593). Trêve de Villefranche, pour le Rouergue (février 1593). Trêve de l'Isle-Jourdain, pour le Comminges (8 juillet 1593).

Conversion du roi et trêve générale. Vaine tentative des royalistes pour s'emparer de Périgueux (juin 1593-16 février 1594). — Complot des ligueurs pour surprendre Bordeaux ; Matignon s'assure du château du Hâ. — Départ de Matignon pour la Cour (13 décembre 1593).

Renouvellement des trêves de 1593 en 1594. — Reddition de Paris. Soumission des villes rebelles; Périgueux (8 avril) et Sarlat (9 avril); Agen (20 avril); Cahors (avril); Marmande et Monségur. Édits de pacification (mai 1594). — Soumission du Comminges (campagne de Monluc). — Soumission de Blaye (14 septembre 1594).

Le Rouergue ne se soumit qu'après le retour de Matignon, en 1595.

CONCLUSION